

Sensibilisation des cadres à l'action de l'état en mer (AEM)



Formation en Présentiel

DUREE : 3 jours

LANGUE : français

LIEU : déterminé par l'organisation ou l'Etat ou client

PREREQUIS : aucun

HANDICAP : signaler lors de l'inscription

ATTESTATION : attestation de suivi du séminaire remise à l'issue

PRIX : Intra-entreprise sur devis



Compétences Développées

- Maîtriser les enjeux de la gouvernance maritime
- Connaître les conventions et réglementation internationales
- Identifier les enjeux régionaux pour le développement économique durable en mer
- Identifier les risques sur les activités maritimes.
- Connaître les domaines d'application de l'AEM, les prérogatives des états et leurs moyens d'intervention.

Destinée aux cadres de direction travaillant au sein d'institutions gouvernementales ou internationales, impliqués dans la gouvernance maritime .



Références : Convention de Montego bay, Déclaration de Yaoundé, Charte de Lomé



Contenu

- AEM en contexte international :
 - * Domaines d'application
 - * Réglementation internationale
 - * Grandes menaces maritimes
- AEM en contexte régional :
 - * Enjeux de la pêche
 - * Organisations régionales
 - * Accords internationaux régionaux
- Moyens d'action de l'AEM :
 - * Surveillance en mer
 - * Sécurité maritime et portuaire
 - * Surveillance et contrôle des pêches
 - * Lutte contre la piraterie et le brigandage
 - * Lutte contre les pollutions en mer
 - * Sécurisation des plateformes et des sites offshore

Enjeux et perspectives pour la zone concernée

(Atlantique, méditerranée, Golfe de Guinée, Océan Indien, .. Selon lieu du séminaire)